DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 07 . 05 . 01

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire , André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

Abstentions:

exprimés : Pour : 7 Contre : Etaient présents :

M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

> Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Subvention pour voyage scolaire

Vu la demande du Lycée Louis Bertrand d'une subvention pour un voyage scolaire:

Vu que deux élèves de notre commune sont concernés par ce voyage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de 60 euros à chaque enfant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANOUX Le Maire, André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 07 . 05 . 02

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

exprimés : Pour : 7 Contre : Abstentions : **Etaient présents:**

M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Subvention aux P'tits Loups

Vu la demande de subvention de l'association de parents d'élèves Les P'tits Loups.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de 200 euros à cette association;

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à ANOUX

Le Maire, André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 07 . 10 . 03

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

exprimés :

Pour: 7 Contre: Abstentions: Etaient présents :

M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

> Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Indemnités du Conseil au Trésorier

Vu la demande d'indemnités du trésorier au conseil pour l'année 2014, d'un montant de 255, 60 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder cette indemnité au trésorier et d'autoriser Mr le Maire à émettre le mandat correspondant;

> Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à ANOUX

Le Maire, André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 07 . 10 . 04

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

Abstentions:

exprimés: Pour: 7 Contre:

Etaient présents: M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Demande de DETR et Fonds Parlementaires

Vu les travaux prévus en 2015, à savoir: vidéo- surveillance de la mairie, aménagement sécuritaire, trotoirs rue de l'Eglise et rue du Chêne, construction de toilettes à l'aire de jeux.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à demander des subventions au titre de la DETR et des Fonds Parlementaires.

> Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à ANOUX

Le Maire. André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 07 . 10 . 05

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

exprimés : Pour : 7

Contre : Abstentions : **Etaient présents:**

M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Bons d'achats

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer deux bons d'achats d'une valeur de 100 euros chacun, à l'accompagnatrice de transports scolaires et à la personne recrutée en contrat aidée à l'école, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire,
André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 07 . 02 . 06

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

exprimés: Pour: 7

> Contre: Abstentions:

Etai(ent) absent(s):

Etaient présents :

WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Ordures ménagères des appartements communaux

Vu que la commune s'est acquittée des ordures ménagères des appartements communaux et qu'il convient de répartir les charges entre les locataires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de répartir le coût des ordures ménagères comme suit:

Appartement 1 PLace de la mairie: 90 euros

Appartements Rue des Vignottes: 73 euros pour le rez- de- chaussée 73 euros pour le 1er étage

> Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à ANOUX

Le Maire. André BERG



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Finances locales Subventions N° 03 . 01 . 07

Séance du 11 décembre 2014

L'an deux mil quatorze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 11

Présents: 7

Absents: 4

Nombre de suffrages

exprimés:

Pour: 7 Contre:

Abstentions:

Etaient présents :

M. BERG Andre, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne, M. MICHEL Christian , M. SCHMITT Pierre, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s):

Mme BERG Liliane, M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

A été nommé(e) comme secrétaire de séance :

Date de convocation 04/12/2014

Date d'affichage 15/12/2014

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

Acquisition de la parcelle AB 178

Sur proposition du Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide:

- d'acquérir la parcelle de Mr BOUDET (décédé), dans le cadre de la succession et référencée AB 178 pour la somme de 900 euros. La proposition de prix sera prochainement faite à la famille.
- donne l'autorisation à Mr le Maire d'engager les démarches nécessaires auprès du notaire, ainsi que de signer tout document s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à ANOUX Le Maire.

André BERG

